Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 06/10/2026
ID : 073-287312011-20260925-AR_2026_187-AR

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie

ARRETE n° 2026 - 187

Objet : Modification de la composition de la Commission administrative paritaire de catégorie C du Centre de gestion de la Savoie

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie,

VU le code général de la fonction publique,

VU la délibération du conseil d'administration du Centre de gestion de la Savoie n°45-2026 du 8 juillet 2026 relative à la désignation des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics aux Commissions administratives paritaires placées auprès du Centre de gestion de la Savoie

VU l'arrêté n°2026-133 du 20 juillet 2026 relatif à la composition de la Commission administrative paritaire de catégorie C du Centre de gestion de la Savoie,

Considérant le départ en retraite de deux représentants du personnel,

ARRETE

Article 1er :

La composition de la Commission administrative paritaire de catégorie C placée auprès du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie s'établit comme suit :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

Président : **M. Fabrice PANNEKOUCKE**, Président du Centre de gestion.

TITULAIRES	*SUPPLEANTS*
Mme Nathalie FONTAINE Maire de Méry	**Mme Béatrice SANTAIS** Maire de Montmélian
M. François DUNAND Maire délégué de Feissons-sur-Isère - La Léchère	**Mme Colette PIGNIER** Adjointe au Maire de Grésy-sur-Aix
Mme Danièle BEAUX-SPEYSER Maire de Drumettaz-Clarafond	**M. Paul REGALLET** Président de la Communauté de communes Val Guiers
Mme Chantal MARTIN Maire de Moûtiers	**Mme Céline YACONO** Maire de Pont-de-Beauvoisin
M. Lucien SPIGARELLI Adjoint au Maire d'Aime-la-Plagne	**M. Arthur BOIX-NEVEU** Maire de Barberaz
Mme Dominique CHAPUIS Adjointe au Maire de Courchevel	**M. Christian EXCOFFON** Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère
Mme Pascale OUSTRY Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-Maurienne	**M. Jean-François CLARAZ** Maire de La Table
	M. Jean-Marc BUTTARD Maire d'Avrieux

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 06/10/2026
ID : 073-287312011-20260925-AR_2026_187-AR

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES	*SUPPLEANTS*
Mme Laurence D'INTRONO Agent social territorial principal de 2ème classe au CCAS de Barberaz (FO)	**M. Michaël JOACHIM** Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe à la Mairie de Montmélian (FO)
Mme Aurélie DUBOUCHET Adjoint technique territorial principal de 2ème classe à la Mairie de La Ravoire (FO)	**M. Olivier AVRIL** Adjoint technique territorial principal de 2ème classe à la Mairie de Bourg-Saint-Maurice (FO)
M. Bruno GUILLOT Adjoint technique territorial principal de 1ère classe à la Mairie d'Albertville (FO)	**Mme Anne-Laure BAILLET** Adjoint territorial d'animation à la Mairie de Saint-Baldoph (FO)
M. Alexis LEGER Agent de maîtrise territorial à la Communauté d'agglomération Arlysère (CGT)	**M. Jérôme FABRY** Adjoint technique territorial principal de 1ère classe à la Mairie d'Albertville (CGT)
M. Etienne FREZAT Adjoint technique territorial principal de 1ère classe à la mairie de La Léchère (CGT)	**Mme Zehoua AIDOUN** Adjoint technique territorial principal de 2ème classe à la Communauté d'agglomération Arlysère (CGT)
Mme Françoise GOURGIN Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe à la Mairie de Cognin (CGT)	**Mme Sandrine REVEL** Agent social au CIAS Maurienne Galibier (CGT)
M. Marc ARPIN-PONT Agent de maîtrise territorial à la Communauté d'agglomération Arlysère (CFDT)	**Mme Delphine ECHTIOUI** Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe au Syndicat intercommunal du canton de Saint-Alban-Leysse (CFDT)
Mme Isabelle FERNANDEZ LAPORTE Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe à la mairie de Saint-Alban-Leysse (CFDT)	**M. Michel DEVILLE-CAVELLIN** Agent de maîtrise à la Mairie de Villard sur Doron (CFDT)

ARTICLE 2 :

Le Directeur du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfete de la Savoie.

Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun – Boîte Postale 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par l'application« Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Porte-de-Savoie, le 25 septembre 2026

Le Président,

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE de GESTION de la SAVOIE

Fabrice PANNEKOUCKE

Publié par affichage électronique sur le site internet du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie (www.cdg73.fr), le 6 octobre 26